



Licenciement à l'amiable avec mes patrons

Par **Neggars**, le **21/03/2008** à **11:34**

Bonjour,

Je ne supporte plus la vie sur Paris et je voudrait me faire licencier afin de toucher les ASSEDICS. J'ai de bons rapport avec mes patrons, cependant ils ont déjà licenciés 2 employées qui le méritaient, mais elles ont, par la suite, porté plaintes contre la société pour licenciement abusif. Ils ont donc perdu confiance, et ne veulent pas me licencier par crainte que je porte plainte également contre eux pour licenciement abusif. Or ce n'est pas du tout ma position, je vient vers vous afin de savoir s'il y a une solution pour protéger mon employeur contre un recours éventuel de ma part.

Merci de votre réponse